



Paris le 3 février 2020

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion, particulièrement lors de l'envoi de précédents courriers, de vous présenter le travail, les revendications, et les actions de nos neuf organisations de retraités, depuis juin 2014, pour la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées et, plus largement, pour tout ce qui touche à la place des personnes retraitées dans notre société.

En ce début d'année 2020, alors que vous êtes à mi-mandat de votre présidence de la République, nous tenons à venir faire le point avec vous sur la situation que vous accordez aux personnes retraitées.

Avant votre élection de mai 2017 vous aviez, lors de votre campagne électorale, prononcé des mots très forts vers les électeurs retraités : *« Je protégerai le pouvoir d'achat des personnes retraitées »*.

Mais, très rapidement après votre élection à la présidence de la République, vous-même, votre Premier ministre, les membres du gouvernement, et souvent aussi des membres de la majorité parlementaire, vous n'avez eu de cesse de mettre à l'index les personnes retraitées qui, au-delà de 1 000 euros de pension mensuelle, étaient qualifiées de personnes privilégiées, et de nanties au-delà de 2 000 euros !

De façon très cohérente avec cette caricature, le PLFSS 2018 prévoyait un net décrochage des pensions par rapport à l'inflation, et encore plus par rapport aux salaires, et même une baisse brutale des retraites par une augmentation de 25 % de la CSG. Pendant le même temps, le PLF 2018 montrait, de façon brutale, vos priorités économiques et politiques, avec la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, avec le plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes (soit seulement 12,8 % d'impôt sur le revenu) et avec la suppression de l'ISF sur les patrimoines mobiliers. Au moment où les personnes retraitées se voyaient ponctionnés (sauf celles pouvant être par ailleurs propriétaires d'un important portefeuille boursier), des cadeaux fiscaux très conséquents étaient offerts à la minorité la plus riche de notre pays. Ces cadeaux participaient à l'élargissement des déficits publics sur lesquels s'appuie pour prôner la rigueur budgétaire à l'égard des dépenses publiques de solidarité notamment.

La réponse des personnes retraitées, à l'appel de nos neuf organisations, a été claire, avec plus de 200 000 retraitées et retraités dans la rue le 15 mars 2018. Ceci a conduit votre gouvernement à prendre quelques dispositions mineures à l'égard des plus basses pensions. Mais rien n'a été changé dans ses choix d'austérité à l'égard du plus grand nombre de retraités. De nombreuses mobilisations de retraités ont eu lieu partout en France ces dernières années. Vous avez reçu des milliers de cartes pétitions revendiquant l'augmentation des pensions.

Aujourd'hui, en janvier 2020, nos neuf organisations continuent de réclamer la suppression de l'augmentation de la CSG pour toutes les pensions, l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat enregistrées depuis 2014.

Par ailleurs, contrairement aux discours officiels tenus par les membres du gouvernement, nous voyons bien que toutes les personnes actuellement retraitées seront très directement et très fortement impactées par cette réforme. Le plafonnement du poids des retraites à 13,8 % du PIB est la programmation d'une dégradation continue du niveau de vie des personnes retraitées. Nous savons que dans les prochaines décennies le nombre de personnes retraitées sera en augmentation, sauf si l'âge de départ en retraite est progressivement porté à 67 ans et si la dégradation continue de l'accès aux soins et de l'hôpital public n'augmente pas la mortalité des personnes âgées et réduit donc l'espérance de vie de cette partie de la population. Nous ne voulons pas d'une réforme pour les grands-pères qui impacte l'avenir de nos enfants et nos petits-enfants, qu'ils passent toute leur vie dans l'angoisse de la situation qu'ils connaîtront dans leurs vieux jours. En effet, c'est bien ce qui leur arriverait avec le remplacement d'un système à prestations définies par un système à cotisations définies.

Enfin, l'annonce récente du report de la loi Grand Age, que votre gouvernement présentait comme une autre « mesure phare », nous confirme que vous avez une nouvelle fois oublié les personnes retraitées. Les multiples rapports qui ont pu être réalisés sur ces questions convergent pour souligner la gravité de la situation : le manque criant de personnel conduit trop souvent à une maltraitance institutionnelle des personnes hébergées et soignées dans ces établissements. Les personnels et l'encadrement dénoncent régulièrement cette situation. Les restes à charge sont prohibitifs pour de nombreuses personnes et pour les familles. Il s'agit de promulguer une loi ambitieuse à la hauteur des demandes et des attentes.

Les personnes retraitées n'attendent pas de la compassion, mais de la justice sociale.

A l'heure où toutes les professions et catégories sociales, ou presque, sont dans la rue, pour la qualité du débat démocratique que vous souhaitez, vous demandent de bien vouloir les rencontrer pour qu'ils puissent vous présenter leurs demandes et leurs propositions.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Nous sommes dans cette attente.

Pour les neuf organisations de retraité.es,  
Olivier Jouchter  
(UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)  
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)  
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)  
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)  
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)  
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)  
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)  
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)  
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)